

Plan d'action de l'offre de services en loisirs de proximité **2025-2030**

Décollant du Plan directeur
de l'offre de services en loisirs
de proximité 2025-2035

Avril 2025



Table des matières

Introduction	3
1. La démarche d'élaboration	4
2. La vision et l'approche	6
3. Le rappel des principes et des valeurs	8
4. Le Plan d'action de l'offre de services en loisirs de proximité 2025-2030	10
5. La gouvernance et la mise en œuvre du plan d'action	26
6. Synthèse du Plan d'action de l'offre de services en loisirs de proximité 2025-2030	28
7. Les acronymes et sigles	29
8. Lexique	31
9. Crédits	33

Introduction

La Ville de Laval a adopté en août 2024, le Plan directeur de l'offre de services en loisirs de proximité (PDLP) 2025-2035¹. Ce plan permet de doter la Ville et tous les organismes de loisirs d'une vision commune du domaine du loisir de proximité pour structurer l'offre de services qui en découle, dans un cadre organisationnel mobilisateur, solide et efficace au service des citoyens et des citoyennes. Le plan d'action 2025-2030 est le résultat d'une grande mobilisation de partenaires institutionnels, municipaux et associatifs qui s'engagent à travailler collectivement autour de la vision d'impact du loisir de proximité.

Le loisir de proximité joue un rôle fondamental dans la vitalité de nos milieux de vie. Il contribue à créer des environnements sécuritaires et favorables à la santé de la population en améliorant le bien-être mental et physique, en renforçant les liens sociaux, familiaux et communautaires, et en rapprochant les citoyens et citoyennes de leurs milieux de vie naturels et physiques.

La réalisation de cette première planification repose sur les valeurs et les principes du PDLP. Elle a été élaborée dans le respect des expertises et des capacités organisationnelles et financières de chacun des partenaires. Cette planification marque également le démarrage d'un processus de gestion du changement progressif avec le milieu dans la planification et la mise en œuvre d'une offre de services en loisirs de proximité sur le territoire mieux adaptée aux besoins des citoyennes et des citoyens.

Enfin, ce premier plan d'action est en phase avec la structure du PDLP et représente les priorités d'actions stratégiques à mettre en place à différentes échelles et dans chacune des cinq dimensions pour assurer la santé du loisir de proximité à Laval. Le plan intègre également une culture d'évaluation par la présence d'objectifs établis et associés à des indicateurs de résultats et d'impacts pour suivre l'évolution du domaine du loisir de proximité à Laval et identifier des moyens d'action adaptés à son écosystème.

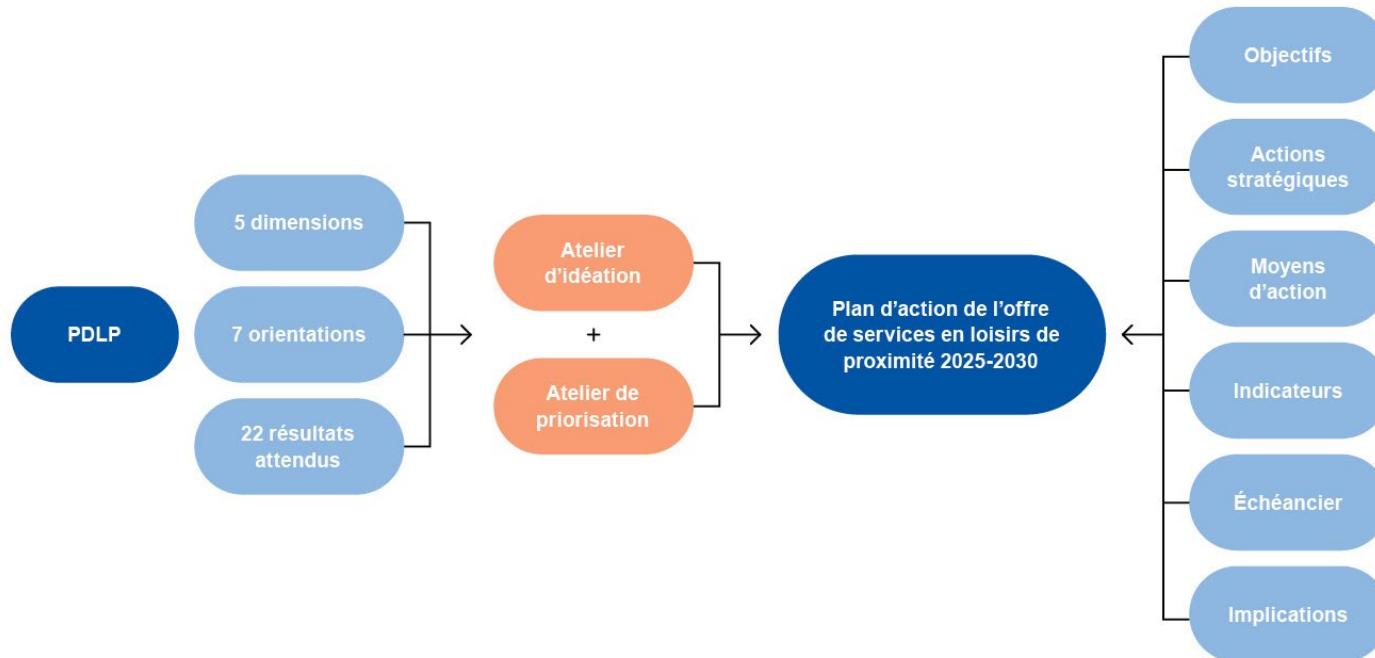


¹ Pour plus de détails sur le Plan directeur de l'offre de services en loisirs de proximité 2025-2035, consultez [Plan directeur de l'offre de services en loisirs de proximité | Ville de Laval - repersonlaval.ca](#)

1. La démarche d'élaboration

Tout comme le Plan directeur de l'offre de services en loisirs de proximité (PDLP), son plan d'action est le résultat d'une démarche participative qui a mobilisé plusieurs partenaires. Afin d'assurer le respect et la cohérence du travail de réflexion amorcé à l'hiver 2023, ce plan a été élaboré en fonction des dimensions du loisir de proximité, de leurs orientations et des résultats attendus qui ont été définis dans le PDLP. Dès l'adoption du PDLP en août 2024, Ville de Laval a fait appel à Credo², une firme-conseil en stratégie d'impact, pour l'accompagner tout au long du processus d'élaboration du plan d'action, notamment pour la planification et l'organisation de deux ateliers collaboratifs avec les partenaires, la tenue de douze rencontres de coaching et une formation avec le comité de coordination. Ce soutien a contribué à intégrer une culture d'évaluation dès les premières étapes de l'élaboration du plan, une notion importante dans un contexte de gestion de changement.

Cadre logique de l'élaboration du Plan d'action - Loisirs de proximité 2025-2030



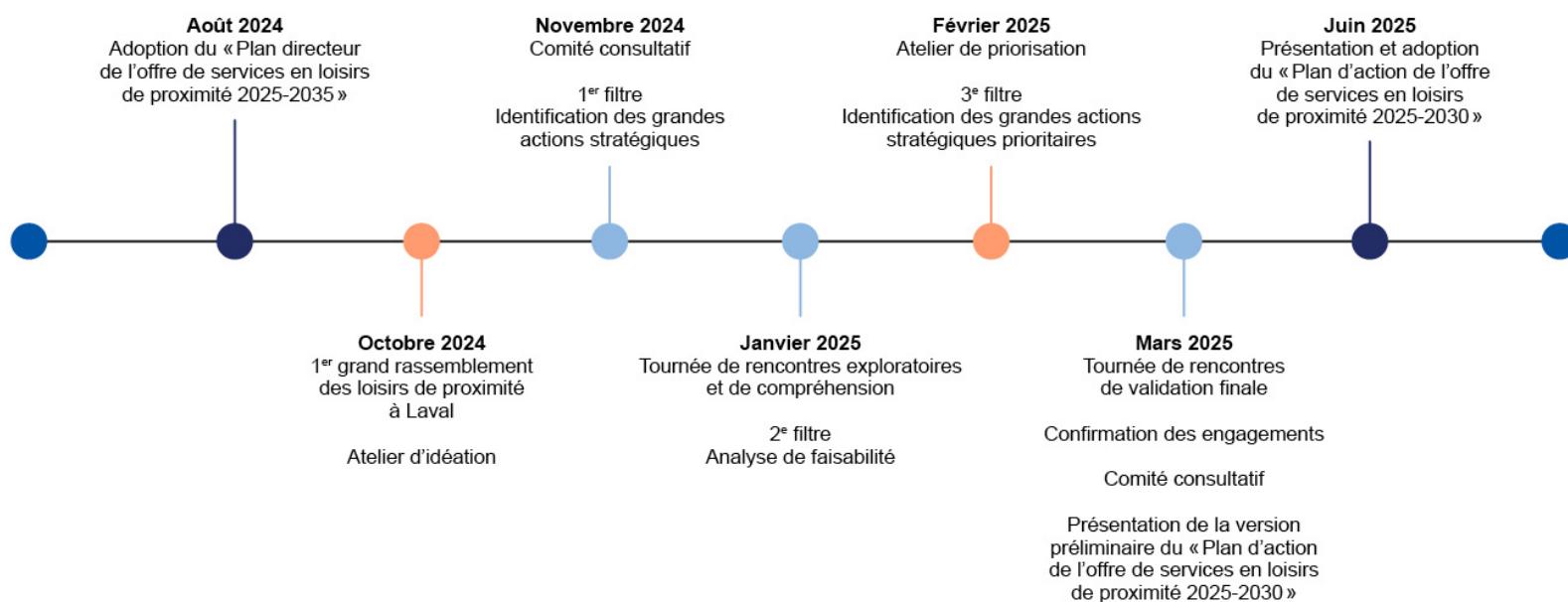
² Pour plus de détails sur Credo, consulter [Credo Impact - Firme-conseil en stratégie d'impact social et développement durable \(ESG\)](#)



En octobre 2024, Ville de Laval a organisé son premier grand rassemblement du loisir de proximité réunissant **83 partenaires**. Ceux-ci ont participé à un atelier d'idéation au cours duquel les enjeux ont été présentés et des pistes de solutions proposées. Ce sont **136 moyens d'action** qui ont été soumis à un comité consultatif afin d'effectuer une première priorisation. Le travail de ce comité a d'ailleurs permis de regrouper les moyens d'action autour de **36 grandes actions stratégiques**. Par la suite, des rencontres exploratoires et de compréhension ont eu lieu avec les partenaires clés pour discuter de la faisabilité des actions stratégiques et vérifier leur alignment avec les plans (ou planifications) de chacun pour les cinq prochaines années.

En février 2025, un atelier de priorisation s'est déroulé, invitant **40 partenaires engagés** par les actions stratégiques à poursuivre leurs échanges et leurs réflexions. Cet atelier a permis des discussions sur les ressources nécessaires et les impacts potentiels des actions, afin de les situer dans un horizon temporel. L'exercice de priorisation s'est donc terminé par une analyse des résultats basée sur quatre facteurs : le niveau de priorité accordé par les partenaires, l'arrimage des actions avec les planifications respectives et les opportunités, le niveau de maturité collective autour des actions abordées ainsi que leur ordre logique de réalisation, en tenant compte des actions préalables nécessaires à d'autres. Enfin, une tournée de rencontres avec tous les partenaires essentiels a permis de finaliser l'élaboration du plan d'action en confirmant leurs engagements, notamment, l'année de mise en œuvre souhaitée pour chacune des actions et leur niveau d'implication dans la mise en œuvre de celles-ci.

Grandes étapes de l'élaboration du Plan d'action de l'offre de services en loisirs de proximité 2025-2030



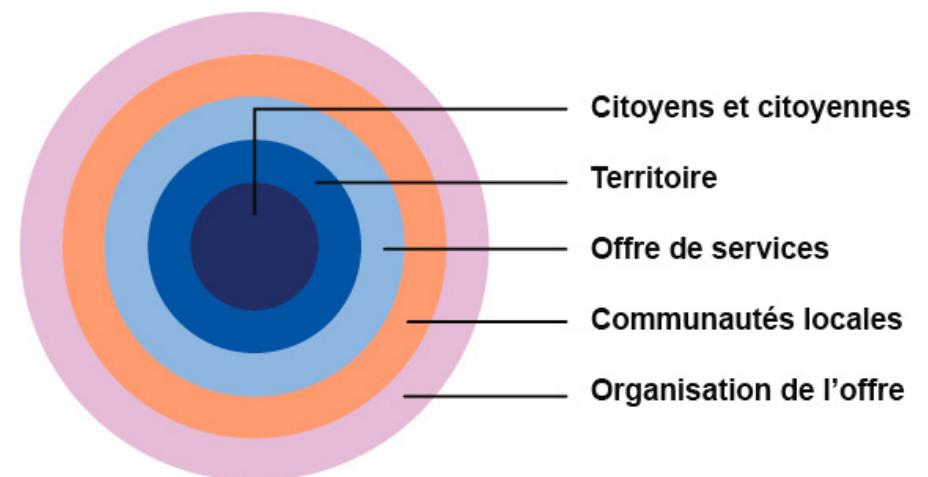
2. La vision et l'approche

La vision

La vision du Plan directeur repose sur la capacité des partenaires essentiels à l'écosystème du loisir de proximité à Laval à travailler collectivement et efficacement sur **les cinq dimensions du loisir de proximité** en positionnant le citoyen et la citoyenne au cœur des préoccupations. Pour ce faire, Ville de Laval s'appuie sur ses partenaires qu'elle considère comme une richesse significative pour le développement de son territoire et une de ses plus grandes forces pour assurer la qualité de vie de la population.

Le plan d'action vient donc incarner cette vision en guidant et en mobilisant la Ville et les partenaires dans une volonté commune affirmée de structurer ses actions, d'intervenir à différentes échelles et d'innover en privilégiant l'impact des loisirs comme axe central, et ce, pour les cinq prochaines années. Il vise notamment les bénéfices suivants :

- Accroître la participation sociale et inclusive;
- Offrir des lieux adaptés à la pratique du loisir accessibles à moins de 30 minutes de marche;
- Offrir des activités de loisirs diversifiées et adaptées sur l'ensemble du territoire;
- Planifier en complémentarité une programmation d'activités entre les organisations locales;
- Intégrer aisement le loisir de proximité dans les nombreuses planifications pour répondre aux enjeux sociaux;
- Relever collectivement les défis posés par les enjeux régionaux jugés prioritaires;
- Améliorer la capacité des organismes de loisirs de proximité à réaliser leur mission et leur engagement.

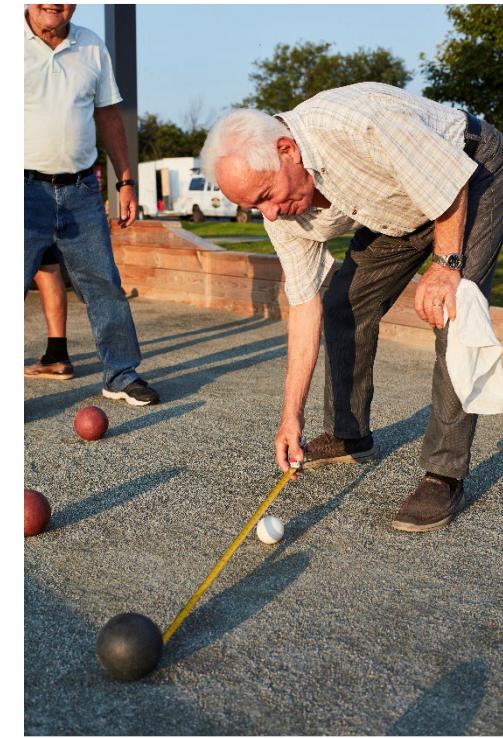


Ce positionnement permet d'entamer une gestion du changement dans la planification et la mise en œuvre de l'offre de services en loisirs de proximité à l'échelle régionale et locale. Cela se traduit par une optimisation de nos ressources entre le milieu municipal et associatif, dans le but de maximiser notre impact sur l'ensemble du territoire.

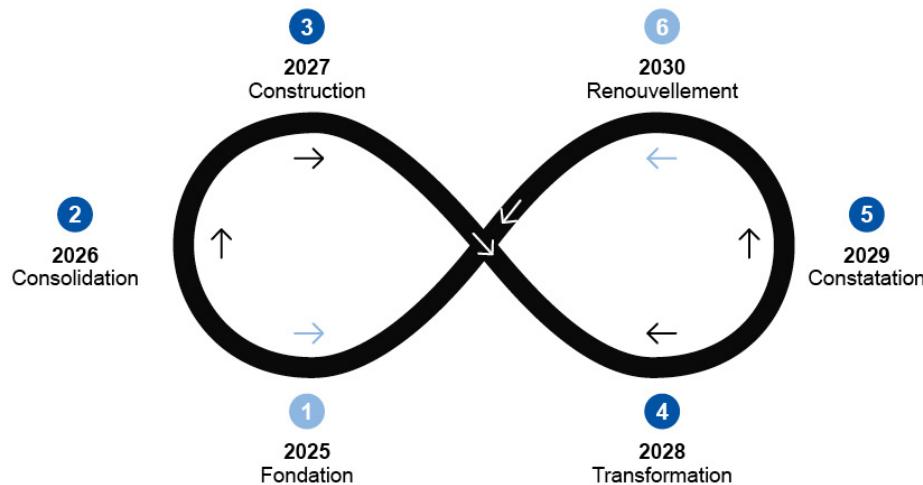
L'approche

Comme il s'agit d'un premier plan d'action visant l'offre de services en loisirs de proximité à Laval, Ville de Laval est soucieuse de respecter la capacité de l'ensemble des parties prenantes à poursuivre leur implication dans sa mise en œuvre. Elle s'inspire donc de la théorie en matière de gestion du changement, une approche structurante et dynamique, visant à accompagner et préparer les partenaires à accélérer leur niveau d'appropriation collectif pour atteindre la vision commune souhaitée. La Ville invite donc les partenaires à s'ouvrir à de nouvelles façons de faire, et ce, avec le moins de perturbations possible.

Pour se faire, les années de réalisations du plan d'action ont été associées à des phases inspirées du modèle de la double-boucle Ecocyle¹. Elles pointent les chantiers prioritaires existants à améliorer dès 2025-2026 (fondation et consolidation) pour se mettre rapidement en mouvement tout en s'assurant d'atteindre une certaine maturité collective en solidifiant la base avant de concentrer des efforts dans de nouveaux chantiers prévus en 2027-2028 (construction et transformation). Ces nouveaux chantiers permettront, entre autres, d'identifier les éléments à laisser de côté pour faire place à la nouveauté. Le plan vient également souligner l'importance de travailler des chantiers en continu (2025-2030) pour démontrer qu'il est constamment en action dans les cinq dimensions du loisir de proximité.



Phases du Plan d'action de l'offre de services en loisirs de proximité 2025-2030



Enfin, celui-ci intègre des méthodes d'évaluation continue à la fois pour assurer le suivi des actions (résultats) que pour mesurer son impact (effets) qui viendra essentiellement nourrir les réflexions collectives dans un dialogue continu avec les partenaires (constatation). Cette approche permet donc de toujours être en mesure de se situer collectivement dans une phase donnée et de concevoir des moyens d'action appropriées pour générer les changements souhaités et se repositionner pour le renouvellement du plan d'action (renouvellement).

3. Le rappel des principes et des valeurs

Les principes et les valeurs du Plan directeur de l'offre de services en loisirs de proximité ont été identifiés par la Ville et les comités de partenaires (interne et externe). Ils sont à considérer dans tout le processus de déploiement d'une offre de services en loisirs de proximité **dans le but de desservir adéquatement la population et d'assurer la qualité de l'offre sur l'ensemble du territoire.**

Les principes



Une offre de services accessible et adaptée ayant en priorité les caractéristiques de la population locale et du quartier.



Une planification et une mise en œuvre de l'offre qui intègrent le partenariat, le soutien et la concertation.



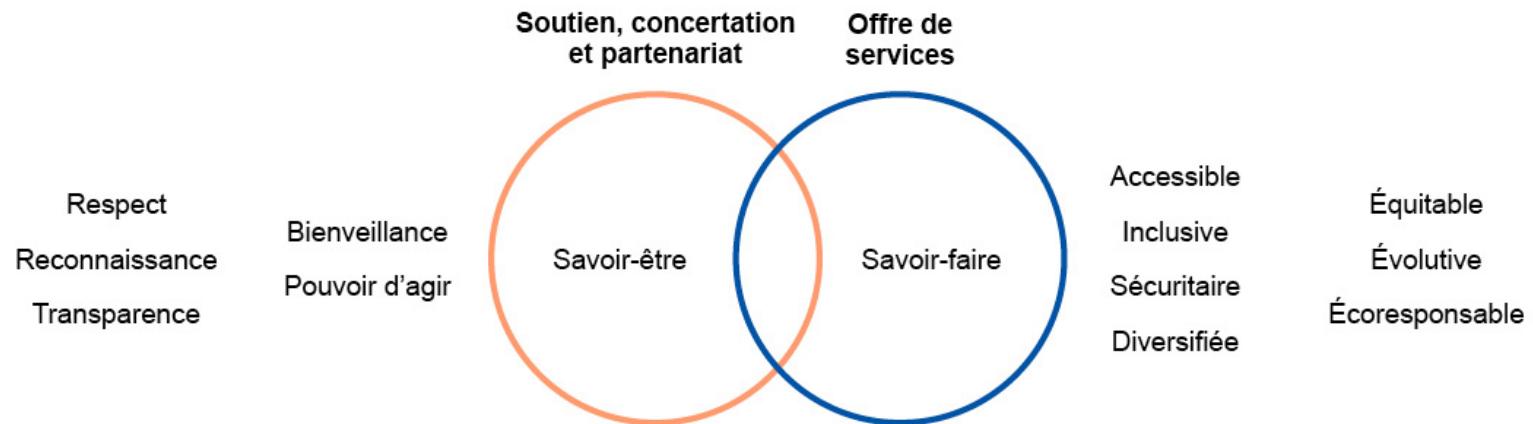
Une promotion et une communication efficaces adaptées à la population.



Une recherche de la qualité de vie des communautés et des individus par l'expérience recherchée.



Les valeurs



4. Le Plan d'action de l'offre de services en loisirs de proximité 2025-2030

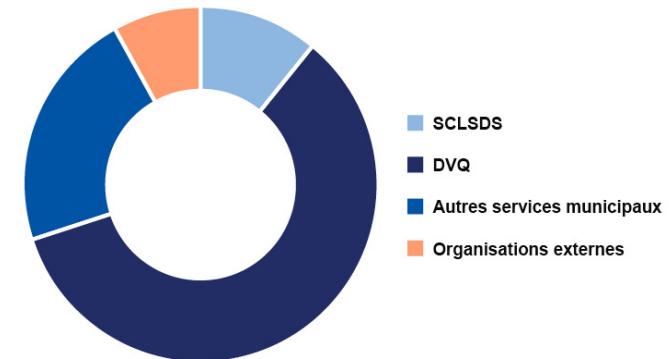
Préambule

Trois niveaux d'implication ont été abordés avec les partenaires dans lesquels des **Responsables** se sont engagés à assurer le suivi et la mise en œuvre de leurs actions respectives. Pour les partenaires **Essentiels** et **Collaborateurs**, il s'agit d'une liste non exhaustive. Elle sera actualisée en cours de réalisation par les **Responsables**.

- **Responsable** : partenaire imputable de l'action qui assume la responsabilité de la réaliser et de la coordonner (mobilisation, suivis et évaluation).
- **Essentiel** : partenaire dont l'engagement est essentiel dans la réalisation de l'action sans quoi elle ne pourrait pas se réaliser.
- **Collaborateur** : partenaire dont les connaissances et l'expertise sont demandées pour avoir plus d'impact dans l'atteinte des résultats souhaités.



Proportion des actions par Responsable



De plus, voici quelques informations supplémentaires à considérer pour une lecture efficace du plan d'action :

- Les actions stratégiques respectent l'ordre du PDLP et sont présentées par dimension et par orientation;
- Le plan d'action n'intègre pas les moyens d'action comme ils seront rediscutés et à valider avec les partenaires essentiels identifiés pour chacune des actions stratégiques;
- Les indicateurs d'impact n'apparaissent pas comme ils seront retravaillés à partir du cadre d'évaluation élaboré en amont.

Les citoyens et citoyennes

Orientation 1 : Présenter une offre de services accessible à tous les citoyens et citoyennes sur tout le territoire, appuyée par la connaissance de leurs attentes, de leurs besoins et de leurs caractéristiques.

Changement 1.1 : L'évolution constante des caractéristiques, des besoins et des attentes de la population lavalloise se base sur l'analyse intersectionnelle différenciée selon les sexes (ADS+).

Objectif 1.1.1 : Améliorer nos connaissances sur les profils de clientèles non rejointes par l'offre de services actuelle.

Actions stratégiques	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
1. Amorcer des projets pilotes pour identifier les clientèles rejointes et non rejointes par l'offre de services en loisirs de proximité.	Nombre de projets pilotes effectués annuellement.	2025-2030	SEC	SCLSDS-DVQ OLQ	SerTI

Objectif 1.1.2 : Améliorer l'adéquation entre l'offre de services et les besoins et les attentes des citoyens et des citoyennes.					
Actions stratégiques	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
2.Tenir des consultations citoyennes dans des milieux spécifiques.	Nombre de consultations citoyennes effectuées. Nombre de personnes rejoindes par les consultations citoyennes.	2029	SCLSDS-DVQ	SCM OLQ SCLSDS- DDS	CSS de Laval CISSSL TCLR OBNL
3. Reconduire un sondage populationnel sur les besoins et les attentes des citoyens et des citoyennes.	Un sondage déployé. Nombre de personnes rejoindes par le sondage.	2029	SCM	SCLSDS- DVQ OLQ	CSS de Laval CISSSL TCLR OBNL SCLSDS- DDS, DAP, DGPPAP, DSAP, DBIBLIO
Changement 1.2 : Des activités et des lieux sont offerts et adaptés pour tous les âges et à l'image de la diversité de la population constituant la mosaïque lavalloise.					
Objectif 1.2.1 : Augmenter le nombre de personnes en situation de vulnérabilité inscrites aux activités.					
Actions stratégiques	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
4. Consolider les initiatives favorisant l'accessibilité financière aux activités de loisirs de proximité.	Nombre d'initiatives consolidées annuellement.	2025-2030	SCLSDS- DVQ	OLP OBNL SCLSDS- DSAP	SCLSDS- DDS, DAP, DGPPAP, DSAP TCLR
5. Promouvoir l'offre de services en loisirs de proximité auprès des ressources en lien avec les personnes en situation de vulnérabilité.	Nombre de ressources rencontrées.	2027	SCLSDS- DVQ	CISSSL SCLSDS- DDS	OLP CSS de Laval TCLR

Changement 1.3 : L'offre auprès des citoyens et des citoyennes est évaluée en continu afin d'améliorer l'efficacité des activités de communication et de promotion.

Objectif 1.3.1 : Augmenter le niveau de connaissance de l'offre de services en loisirs de proximité auprès des cibles prioritaires.

Actions stratégiques	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
6. Adapter les tactiques de communication aux clientèles diversifiées en copromotion entre les organismes de loisirs de quartier et la Ville de Laval.	Nombre et nature des tactiques déployées.	2026	SCM	SCLSDS-DVQ OLQ	SCLSDS-DDS

Changement 1.4 : La Ville et les organismes offrent un service de qualité et socialement stimulant aux citoyens et aux citoyennes, de l'accueil au départ.

Objectif 1.4.1 : Maintenir un taux de satisfaction satisfaisant à l'égard des citoyens et des citoyennes rejoints et rejoindes par l'offre de services actuelle.

Actions stratégiques	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
7.Tenir des ateliers pour identifier les standards de qualité de l'offre de services en loisirs de proximité en matière d'expérience citoyenne.	Standards de qualité prioritaires communs identifiés avec les partenaires.	2028	SEC	SCLSDS-DVQ OLQ	FQCCL

Le territoire

Orientation 2 : Délimiter les aires de desserte de voisinage et de quartier en fonction de l'accessibilité et de la capacité d'accueil des installations municipales.					
Changement 2.1 : Une évaluation continue de la capacité des espaces municipaux et des parcs à usage communautaire pouvant recevoir l'offre de loisirs de proximité permet de configurer des aires de desserte et d'identifier de nouveaux lieux de loisirs.					
Objectif 2.1.1 : Doter la ville et les partenaires d'une vision commune de l'état actuel et du développement des parcs et des installations communautaires et de loisirs sur le territoire lavallois.					
Actions stratégiques	Indicateur de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
8. Actualiser le portrait des parcs et des espaces municipaux à usage communautaire ciblés en y intégrant les critères de l'accessibilité universelle.	Portrait complet des espaces municipaux à usage communautaire élaboré. Portrait complet des parcs ciblés par l'animation de proximité élaboré.	2027	SCLSDS-DVQ	SIPEP SCLSDS-BIP SCLSDS-DSAP	OBNL SCLSDS- DDS, DAP, DGPPAP
Objectif 2.1.2 : Optimiser l'usage des centres communautaires et de loisirs par un mécanisme de communication entre la ville et les organismes.					
Actions stratégiques	Indicateur de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
9. Répertorier et communiquer les plages horaires disponibles dans les centres communautaires et de loisirs aux organismes de loisirs de proximité.	Nombre de centres communautaires analysés annuellement. Nombre d'organismes ayant reçu l'information.	2025-2030	SCLSDS-DVQ		OLP

Changement 2.2 : La capacité des citoyens et des citoyennes à marcher vers les points de services du loisir de proximité est évaluée en continu.

Objectif 2.2.1 : Améliorer la sécurité des milieux ciblés par le loisir de proximité.

Actions stratégiques	Indicateur de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
10. Mettre en place différentes mesures qui sécurisent les lieux ciblés par les loisirs de proximité.	Nombre de parcs et de centres communautaires visités. Nombre et nature des actions mises en place annuellement pour renforcer la sécurité.	2025-2030	SCLSDS-DDS	SCLSDS-DVQ SIPEP SPL TP	OLQ TCLR

Objectif 2.2.2 : Augmenter l'utilisation du transport en commun vers les activités de loisirs en proximité.

Actions stratégiques	Indicateur de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
11. Effectuer un diagnostic de la couverture du territoire en matière de transport collectif vers les lieux officiels de loisirs de proximité.	Diagnostic élaboré.	2027	STL	SCLSDS-DVQ	OLP

L'offre de services

Orientation 3 : Accroître et favoriser l'accessibilité d'une offre de services diversifiée correspondant aux multiples modes de pratique et domaines du loisir.					
Changement 3.1 : L'offre est équitable dans l'ensemble des quartiers en regard des divers besoins et attentes de la population locale, et elle est accessible à une distance de 2 500 mètres (30 minutes à pied) de chez soi.					
Objectif 3.1.1 : Améliorer la connaissance des professionnels municipaux en loisirs et des organismes de loisirs de proximité quant à la répartition de l'offre en diversité de pratiques et de domaines d'activités sur l'ensemble du territoire.					
Actions stratégiques	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
12. Mettre en place un mécanisme de partage de données mutuelles spécifique à l'offre de services entre la Ville et les organismes de loisirs.	Mécanisme de partage de données élaboré avec les organismes de loisirs de proximité.	2027	SCLSDS-DDS	SCLSDS-DVQ OLP	SCLSDS-DAP, DSAP, DBIBLIO, DGPPAP
Changement 3.2 : L'offre est composée de plusieurs domaines représentés par une variété de disciplines et d'une diversité de pratiques pendant toutes les périodes de l'année.					
Objectif 3.2.1 : S'assurer que tous les quartiers offrent une diversité de pratiques et domaines d'activités accessibles pour des quartiers à échelle humaine.					
Actions stratégiques	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
13. Identifier les priorités d'action pour équilibrer l'offre de services en loisir de proximité sur le territoire.	Priorités d'action identifiées annuellement.	2025-2030	SCLSDS-DVQ	OLP	SCLSDS-DAP, DSAP, DBIBLIO, DDS, DGPPAP, OBNL

Les communautés locales

Orientation 4 : Renforcer la collaboration entre les organisations locales favorisant ainsi leur cohésion dans la planification d'une offre globale au bénéfice des citoyens et des citoyennes.					
Changement 4.1 : Le travail concerté et la coopération entre les organisations à l'échelle locale assurent la cohésion de l'offre de services en loisirs de proximité dans les quartiers.					
Objectif 4.1.1 : Favoriser l'entraide, la mutualisation des ressources et la complémentarité de l'offre de services en loisir de proximité dans les quartiers entre les organisations locales.					
Actions stratégiques	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
14. Favoriser des rencontres de réseautage à l'échelle locale en réponse aux enjeux vécus en loisirs de proximité.	Nombre de rencontres de réseautage à l'échelle locale où les enjeux du loisir de proximité ont été abordés. Nature des enjeux abordés.	2026	SCLSDS-DVQ	TCL OLP	OBNL CISSSL CSS de Laval SCLSDS- DAP, DSAP, DGPPAP, DDS, DBIBLIO
Objectif 4.1.2 : Utiliser le loisir de proximité pour diminuer les enjeux spécifiques aux différentes réalités des quartiers.					
Actions stratégiques	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
15. Identifier les instances locales existantes dans lesquelles le loisir de proximité doit être représenté.	Liste des instances locales existantes dans lesquelles le loisir de proximité doit être représenté. Représentants identifiés pour chacune d'elles.	2025-2026	SCLSDS-DVQ	CISSSL SCLSDS- DDS	OLQ TCL

Orientation 5 : Promouvoir et démontrer l'impact du loisir de proximité comme levier de développement social par la création de liens entre les personnes et l'intégration de celles-ci dans la communauté.

Changement 5.1 : De nouvelles initiatives sont accueillies et déployées par les organisations du milieu et favorisent l'intégration et l'inclusion de l'ensemble de la population dans l'offre de services en loisirs de proximité.

Objectif 5.1.1 : Mettre en relation les initiatives citoyennes avec les organismes de loisirs de leur quartier.

Actions stratégiques	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
16. Communiquer les propositions citoyennes en matière de loisirs de proximité aux organisations de leur quartier.	Nombre et nature des propositions citoyennes partagées annuellement.	2025-2030	SCLSDS-DVQ	SCM SCLSDS-DDS	OLP CISSSL TCLR

Changement 5.2 : L'offre de services est connue et reconnue par l'ensemble des organisations et de sa population environnante, au même titre que ses bénéfices.

Objectif 5.2.1 : Reconnaître les bénéfices du loisir de proximité pour le bien-être individuel et collectif auprès des organisations et de la population.

Actions stratégiques	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
17. Ajouter un volet sensibilisation aux bénéfices du loisir de proximité à la campagne de promotion globale.	Nombre et nature des moyens de sensibilisation diffusés.	2026	SCM	SCLSDS-DVQ	OLQ
18. Saisir les opportunités de partenariats avec le milieu scolaire à même leur calendrier et leurs ressources.	Création d'un calendrier annuel. Nombre et nature des opportunités saisies.	2027	SCLSDS-DVQ	OLQ CISSSL CSS de Laval	CSSWL Collèges Écoles privées TCL

L'organisation de l'offre - Planification et coordination

Orientation 6 : Organiser la concertation régionale fondée sur une veille de l'offre globale.					
Changement 6.1 : Une veille stratégique des besoins et des attentes des citoyens et des citoyennes, des lieux, des organisations présentes et de l'offre globale en loisirs dans une perspective d'amélioration continue.					
Objectif 6.1.1 : Orienter les partenaires dans leur processus de mise à jour et de planification de l'offre de services en loisirs de proximité.					
Actions stratégiques	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
19. Effectuer un portrait global de l'offre de services en loisirs.	Portrait global de l'offre de services en loisirs élaboré.	2029	SCLSDS-DVQ	Externe	OBNL CQL UQTR SCLSDS- DSAP, DAP, DBIBLIO, DGPPAP, DDS CSSWL CISSL CSS de Laval SCM SEC Collèges Écoles privées TCLR

Changement 6.2 : La structure de développement de l'offre de loisirs de proximité est clairement définie.

Objectif 6.2.1 : Consolider des partenariats stratégiques pour le développement de l'offre de services.

Actions stratégiques	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
20. Collecter les besoins des organismes de loisirs de proximité en matière d'espaces de loisirs	Mise à jour des besoins en matière d'espaces de loisirs effectuée.	2029	SCLSDS-DVQ	OLP SCLSDS-DSAP	CSS de Laval SCLSDS-BIP
21. Initier une cohorte de travail dédiée aux organismes de loisirs de quartier pour soutenir leur développement.	Cohorte de travail planifiée et mise en œuvre. Nombre d'organismes ayant participé.	2028	PRESL	LÉ OLQ SCLSDS-DVQ	SQ SCLSDS-ÉVA

Objectif 6.2.2 : Créer des occasions d'impliquer les organismes de loisirs de proximité dans les nouveaux projets afin d'assurer un continuum de services.

Actions stratégiques	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
22. Créer des activités de réseautage mettant en relation le loisir de proximité et le loisir disciplinaire issus des domaines culturels, du sport, de l'activité physique et du plein air.	Nombre et nature des activités de réseautage déployées. Nombre d'organismes de loisirs de proximité ayant participé aux activités de réseautage.	2027	SCLSDS-DSAP, DAP, DGPPAP	SCLSDS-DVQ OLQ	
23. Mettre en relation l'offre de services des Bibliothèques de Laval et l'offre de service en loisirs de proximité.	Nombre et nature des rencontres planifiées. Nombre d'organismes de loisirs de proximité ayant participé aux rencontres.	2025-2030	SCLSDS-DVQ	DBIBLIO OLQ	

Changement 6.3 : Le domaine du loisir de proximité est intégré et s'arrime aux planifications des concertations régionales et à celles des institutions en réponse aux enjeux sociaux.

Objectif 6.3.1 : Créer une concertation régionale spécifique au domaine du loisir de proximité.

Actions stratégiques	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
24. Mettre en place une structure de gouvernance et une culture d'évaluation pour la mise en œuvre du plan d'action 2025-2030 du PDLP.	Structure de gouvernance établie. Culture d'évaluation d'impact intégrée.	2025-2026	SCLSDS-DVQ		OLQ OBNL CSS de Laval Divisions du SCLSDS CISSSL TCLR SCOM SIPEP SEC LÉ

Changement 6.4 : Des mécanismes sont en place pour favoriser l'intégration des besoins et des attentes de la population en matière de loisirs de proximité dans l'ensemble des démarches de planification municipale.

Objectif 6.4.1 : Renforcer les mécanismes de collaboration au sein de la municipalité.

Actions stratégiques	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
25. Identifier les besoins du loisir de proximité en matière de gouvernance et de bénévolat et les ressources existantes pour y répondre.	Besoins identifiés en matière de gouvernance et de bénévolat. Nombre et nature des ressources identifiées pour y répondre.	2025-2030	SCLSDS-DVQ	SCLSDS-ÉVA OLP	
26. Identifier les plateaux extérieurs favorables au loisir de proximité.	Plateaux extérieurs identifiés selon les besoins et les caractéristiques essentielles favorables au loisir de proximité.	2025-2026	SCLSDS-DSAP SCLSDS-DGPPAP	SCLSDS-DVQ	OLP
27. Formaliser un mécanisme pour collecter les besoins du loisir de proximité en matière d'aménagements dans les parcs et les centres communautaires ciblés	Mécanisme formalisé et adapté aux deux types d'installations cibles (parcs et centres communautaires).	2025-2026	SCLSDS-DVQ	SCLSDS-BIP SCLSDS-DSAP SCLSDS-DGPPAP	SIPEP OLQ

Changement 6.5 : Les organismes de loisirs de quartiers unissent leur voix par le biais d'un regroupement et d'occasions de rencontre qui prennent place dans l'écosystème du loisir lavallois.

Objectif 6.5.1 : Favoriser la mutualisation des ressources matérielles, financières et humaines entre les 14 organismes de loisirs de quartier.

Actions stratégiques	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
28. Poursuivre la mise en place d'un regroupement d'organismes de loisirs de quartier.	Identité et mandat du regroupement identifiés pour les prochaines années.	2025-2026	OLQ	SCLSDS-DVQ	CISSSL DDS PRESL LÉ

Organisation de l'offre - Mise en œuvre, évaluation et optimisation

Orientation 7 : Bonifier le soutien municipal à destination des organismes de loisirs de proximité					
Changement 7.1 : La Ville et les organismes s'entendent sur des principes communs et des politiques essentielles et spécifiques à la gestion de l'offre de services en loisirs de proximité.					
Objectif 7.1.1 : Identifier les bonnes pratiques de gestion et les politiques essentielles pour le loisir de proximité.					
Actions stratégiques	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
29. Effectuer un parangonnage en matière de gestion de l'offre auprès des autres villes ou organismes de loisirs de proximité similaires à Laval.	Parangonnage réalisé. Identification des bonnes pratiques et des politiques essentielles à recommander.	2028	SCLSDS-DVQ	Municipalités OBNL	OLQ
Changement 7.2 : La Ville renforce ses compétences et ses capacités et accompagne avec régularité et efficacité les organismes de loisirs de proximité dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de l'offre de services					
Objectif 7.2.1 : Renforcer les compétences des professionnels en loisirs issus des milieux municipal et associatif.					
Actions stratégiques	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
30. Développer un plan de formation adapté et personnalisé au domaine du loisir de proximité.	Élaboration d'un plan de formation annuel dédié aux organismes. Élaboration d'un plan de formation annuel dédié aux professionnels municipaux.	2025-2030	SCLSDS-DVQ	SCLSDS-ÉVA OLP	

Changement 7.3 : Un programme de financement est dédié au loisir de proximité.					
Objectif 7.3.1 : Créer un programme financier cohérent avec le Plan directeur de l'offre de services en loisirs de proximité.					
Actions stratégiques	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
31. Réviser les programmes financiers de la municipalité à destination des organismes de loisirs de proximité.	Programme financier révisé.	2025-2026	SCLSDS-DVQ		OLP
Changement 7.4 : La promotion de l'offre de services en loisir de proximité est mise en commun par le biais d'outils de communication et de gestion.					
Objectif 7.4.1 : Simplifier le parcours des citoyens et des citoyennes dans le choix de ses activités de loisirs en proximité.					
Actions stratégiques	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
32. Actualiser la vitrine Web afin de promouvoir l'offre de services globale du loisir de proximité.	Vitrine Web actualisée. Offres de services en loisirs de proximité centralisées.	2025-2026	SCM	SCLSDS-DVQ OLP	SCLSDS- DSAP, DAP, DBIBLIO, DGPPAP, DDS
33. Mettre en place un projet permettant d'identifier la solution numérique spécifique à l'affichage personnalisé de l'offre de services en loisirs de proximité à destination des citoyens et des citoyennes.	Solution numérique identifiée.	2029	SEC	SCLSDS-DVQ	SCM OLP SerTI

Changement 7.5 : Les espaces municipaux à usage communautaire, les parcs et les écoles sont accessibles et ouverts à la communauté.					
Objectif 7.5.1 : Mettre en valeur les installations communautaires et de loisirs et les parcs ciblés par le loisir de proximité.					
Actions stratégiques	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
34. Identifier les besoins du loisir de proximité en matière d'affichage temporaire et permanent sur les lieux ciblés	Besoins en affichage temporaire identifiés. Besoins en affichage permanent identifiés.	2026	SCLSDS-DVQ	SCM SIPEP	SCLSDS-DSAP SCLSDS-DGPPAP OLQ
35. Poursuivre les embellissements nécessaires dans les centres communautaires et les parcs ciblés.	Nombre et nature des embellissements effectués annuellement pour les centres communautaires. Démarche d'embellissement planifiée dans les parcs ciblés.	2025-2030	SIPEP	SCLSDS-BIP SCLSDS-DSAP SCLSDS-DVQ SCLSDS-DGPPAP	OLP SCLSDS-DAP
Objectif 7.5.2 : Augmenter l'agilité des organismes dans la planification et la mise en œuvre de leur offre de services.					
Actions stratégiques	Indicateurs de résultats	Échéancier	Responsable	Essentiels	Collaborateurs
36. Identifier les critères nécessaires à la gestion d'un espace municipal à usage communautaire par un organisme.	Critères nécessaires à la gestion d'un espace municipal à usage communautaire identifiés.	2029	SCLSDS-DVQ		OLQ FQCCL

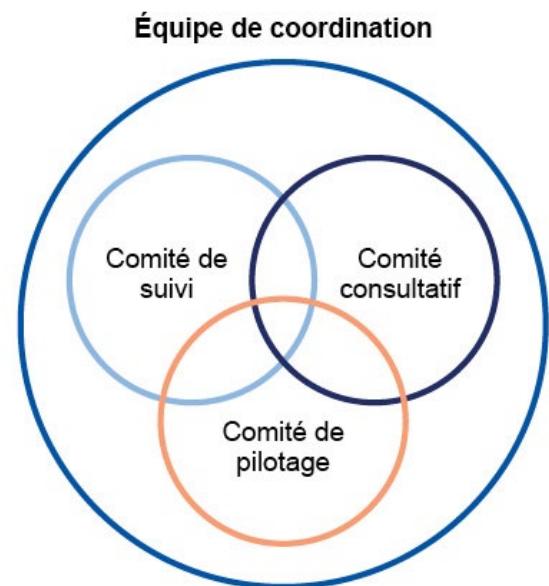
5. La gouvernance et la mise en œuvre du plan d'action

La Ville de Laval propose une gouvernance qui invite les partenaires à poursuivre leur participation et leur réflexion dans la mise en œuvre du plan d'action pour renforcer la vision partagée des enjeux collectifs tout en leur permettant de rester authentiques et à l'écoute de l'ensemble des parties prenantes. Elle souhaite donc mettre en place une structure et des conditions gagnantes facilitant la convergence vers des objectifs communs, notamment par une communication transparente, une définition affirmée des priorités d'actions stratégiques, des moyens d'action évolutifs et la mise en place de mécanismes favorisant une collaboration souple, mais orientée vers des résultats mesurables.

Pour se faire, la gouvernance de la démarche se veut inclusive et sera actualisée autour des travaux touchant l'action 24 afin de répondre aux besoins de la mise en œuvre. Cela dit, elle s'engage à mettre en place trois comités essentiels qui seront pilotés par la DVQ et dans lesquels chaque partie prenante prendra place :

- Un **comité de suivis** qui s'assurera de l'opérationnalisation, du bilan et de l'évaluation du plan d'action;
- Un **comité consultatif** qui se prononcera sur les enjeux de mise en œuvre en proposant des pistes de solutions;
- Un **comité de pilotage** qui prendra les décisions sur les enjeux et les pistes de solutions proposées.

Chaque action est mise en œuvre par le Responsable identifié qui sera guidé par une fiche projet représentant la mémoire de l'action stratégique. Il devra donc assumer son lancement, sa planification, son exécution, son suivi et sa clôture en validant les partenaires essentiels et les collaborateurs préalablement identifiés et invités à contribuer à l'atteinte des résultats.

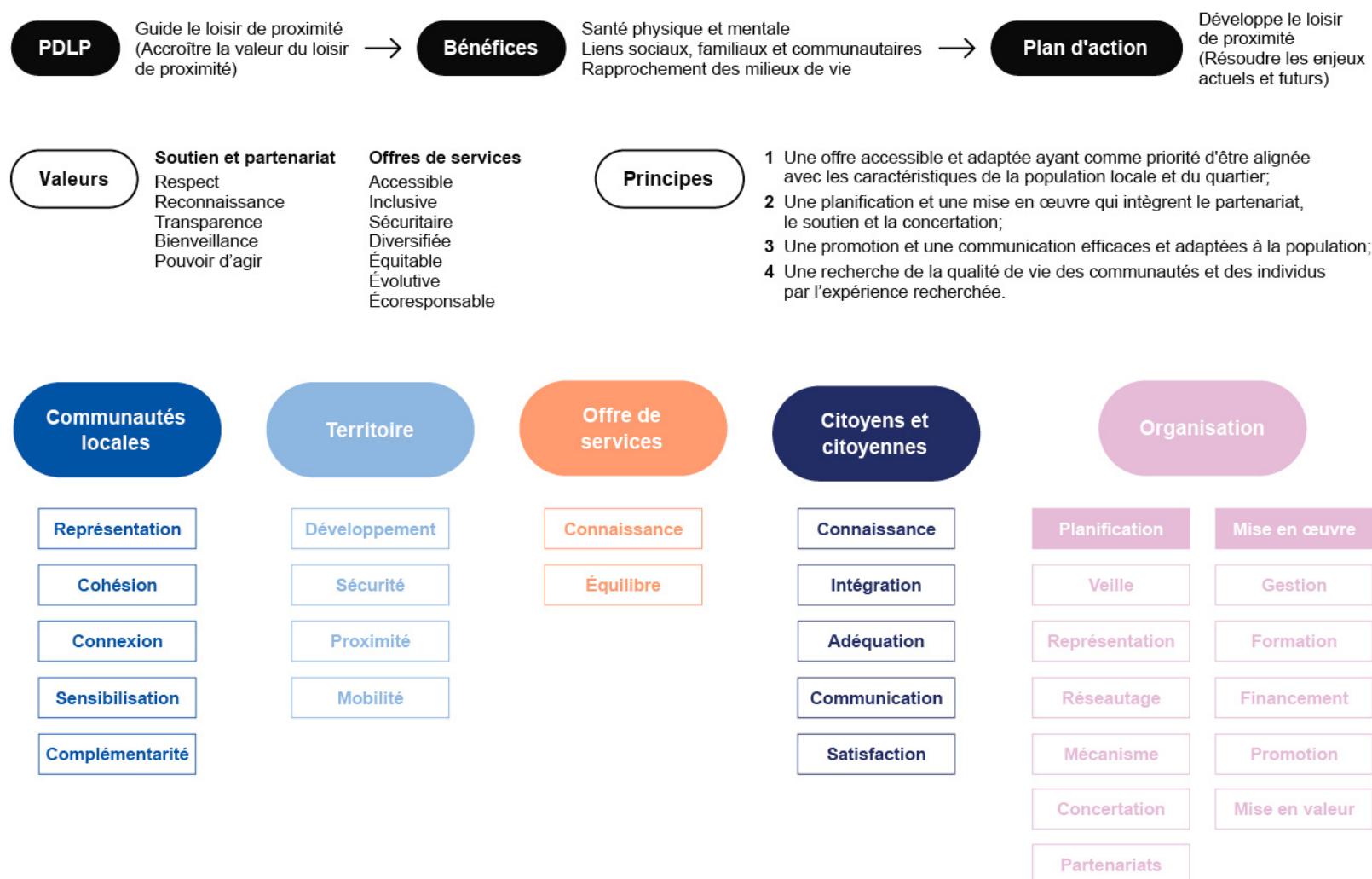


Enfin, comme ce plan d'action amène une gestion du changement par un partage et une réorganisation des ressources humaines, matérielles et financières, force est de constater que les ressources dédiées à la coordination de celui-ci devront également accompagner la démarche, c'est-à-dire :

- Reconnaître et considérer les dynamiques de pouvoir entre toutes les parties prenantes impliquées;
- Identifier les motivations intrinsèques et extrinsèques de chacun des partenaires à participer à la mise en œuvre de ce plan d'action;
- Intégrer des initiatives de suivis individuels, de formation et d'accompagnement à l'interne et à l'externe qui s'appuient sur les valeurs du PDLP;
- Adopter une posture d'évaluation qui permet aux partenaires impliqués de voir les retombées, d'extraire et de communiquer les apprentissages utiles.



6. Synthèse du Plan d'action de l'offre de services en loisirs de proximité 2025-2030



7. Les acronymes et sigles

OBNL	Organismes à but non lucratif
OLP	Organismes de loisirs de proximité (organismes de loisirs de quartier et communautés de loisirs)
OLQ	Organismes de loisirs de quartier
SEC	Service de l'expérience citoyenne
SIPEP	Service des immeubles, des parcs et des espaces publics
LÉ	Laval Économique
SCM	Service des communications et du marketing
TP	Travaux publics
SerTI	Service TI = Requête au Service innovation et technologies
SPL	Service de police de Laval
SCLSDS	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social
SCLSDS-DVQ	Division vie de quartier
SCLSDS-DSAP	Division sport et activité physique
SCLSDS-ÉVA	Équipe de la vie associative
SCLSDS-BIP	Bureau infrastructures et partenariats
SCLSDS-DGPPAP	Division des grands parcs et du plein air de proximité
SCLSDS-BDBIBLIO	Division des bibliothèques de Laval
SCLSDS-DDS	Division du développement social

SCLSDS-DAP	Division art et patrimoine
CISSSL	Centre intégré de la santé et des services sociaux de Laval
CSS de Laval	Centre de services scolaire de Laval
CSSWL	Commission scolaire Sir Wilfrid Laurier
FQCCL	Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs
STL	Société de transport de Laval
PRESL	Pôle régional d'économie sociale de Laval
TCLR	Tables de concertations locales et régionales
TCL	Tables de concertations locales



8. Lexique

ADS+ (Analyse différencier selon les sexes dans une perspective intersectionnelle) - Méthode d'analyse qui sert à évaluer les répercussions éventuelles de politiques, de programmes ou d'initiatives sur des femmes et des hommes d'horizons divers, en tenant compte du genre et d'autres facteurs identitaires (dont l'âge, la langue, l'orientation sexuelle, la scolarité, les handicaps, la géographie, la culture, l'origine ethnique et le revenu). (Source : [P.A SBEC, Ville de Laval, 2024](#))

Accessibilité universelle - Concept visant à permettre à chacune et chacun, quelles que soient ses capacités, d'avoir accès aux lieux, aux équipements, aux services, aux programmes et à l'information, tout en favorisant une utilisation identique ou équivalente, autonome et sécuritaire, dans un but d'équité. (Source : [Politique AU, Ville de Laval, 2021](#))

Approche concertée - Approche basée sur le partage d'idées, l'échange d'informations et le regroupement de ressources en vue d'une action collective solidaire pour la résolution de problématiques communes ou la réalisation de projets de développement. (Source : Guide de terminologie en loisir, AQLM, 2008)

Aires de desserte – Découpage du territoire en différents niveaux de proximité. (Source : PDLP, [Ville de Laval, 2024](#))

Cohésion sociale - Liens et mécanismes sociaux (individuels et collectifs) qui unissent les personnes, au-delà des différences. Elle se développe si on réduit la criminalité, les inégalités sociales, l'individualisme, la crainte de l'autre, le racisme, etc. Certains moyens encouragent la cohésion sociale, notamment le partage de valeurs communes et le développement d'un sentiment d'appartenance, des rencontres et échanges pour que les citoyens et les citoyennes apprennent à se connaître et à apprécier les différences de l'autre, ainsi que des politiques publiques. (Source, [PRDS, Ville de Laval, 2017](#))

Culture d'évaluation - Adopter l'habitude de rechercher des informations sur les résultats générés, dans le but d'en tirer des enseignements et d'améliorer les pratiques. Cette démarche favorise l'apprentissage organisationnel et l'amélioration continue des processus. (Source : [TIESS, 2025](#))

Échelle humaine - Vu comme un milieu de vie complet, le quartier à l'échelle humaine mise sur une planification urbaine centrée sur les besoins des citoyennes et citoyens et sur la possibilité d'y réaliser la majorité des activités quotidiennes. L'échelle humaine est rendue possible par une variété d'interventions, notamment l'animation, l'aménagement sûr, durable et sain, les lieux de rencontre, la mixité des activités et des usages, les services et les commerces de proximité, ainsi que la densité du cadre bâti. (Source : [PRDS, Ville de Laval, 2017](#))

Expérience citoyenne - Fait référence à l'ensemble des sentiments éprouvés par les participants dans le cadre de leurs pratiques de loisir. Elle se mesure notamment en fonction de sa capacité à devenir mémorables pour le participant sur le plan personnel, de l'apprentissage ou du divertissement, depuis l'accueil jusqu'à son départ et représente par le fait même un important indicateur de satisfaction. (Source : [OQL, 2013](#))

Groupe ou personne en situation de vulnérabilité - peut regrouper un ensemble de personnes qui, en raison d'une situation, d'une caractéristique personnelle ou de leur âge, ne peuvent pleinement protéger elles-mêmes leurs intérêts (dont leur santé) et courent le risque d'être exposées ou touchées

plus que les autres. Par exemple : les enfants, les malades chroniques ou sévères, les personnes atteintes de troubles cognitifs ou de santé mentale, les femmes enceintes, les immigrants, les personnes de faible statut économique et plusieurs autres groupes encore. (Source : [INSPQ, 2023](#))

Impact social - Consiste en l'ensemble des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des activités d'une organisation tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients) directes ou indirectes de son territoire et internes (salariés, bénévoles, volontaires), que sur la société en général. (Source : Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS))

Indicateur - Mesure de succès permettant de faire le suivi et l'évaluation de l'impact d'une activité. Peut-être quantitatif (chiffre, pourcentage) ou qualitatif (opinion, satisfaction). Un bon indicateur devrait permettre de faire le pont entre l'activité et le bénéfice ou résultat attendu. (Source : Credo, 2024).

Loisir de proximité - Désigne les activités de loisirs organisés ou à participation et accès libre, centrées sur la qualité de l'expérience du participant ou de la participante et disponible à proximité de chez soi ou de son lieu de travail. Les municipalités et les organismes communautaires exercent un rôle important dans la création et la promotion de cette forme de loisir souvent lié à la qualité de vie des quartiers et des communautés locales. (Source : [PDLP, Ville de Laval, 2023](#))

Mutualisation - Plusieurs personnes ou organisations s'unissent pour mettre en commun quelque chose avec l'objectif d'en tirer collectivement bénéfice (ex. : des espaces, des équipements, des ressources humaines, des expertises, des connaissances, un projet, des fournisseurs, des achats, des bénévoles, des services aux membres, une clientèle, un territoire, etc.). (Source : [TIESS, 2023](#))

Parangonnage - Connu sous l'anglicisme *benchmarking*, il s'agit d'un processus d'analyse comparative visant l'adaptation et l'implantation de meilleures pratiques pour améliorer la performance des processus dans une organisation. (Source : [Les cahiers de l'innovation, 2025](#))

Solution numérique - Une solution numérique est une technologie ou un logiciel conçu pour résoudre des problèmes spécifiques ou améliorer des processus dans divers domaines, comme la gestion de données ou la communication. (Source : Bureau de l'innovation et du développement numérique, Service de l'expérience citoyenne, 2025)

Théorie du changement - Une façon de décrire comment un groupe espère atteindre un but donné à long terme ». (Source : TIESS, 2018, citant Anderson, 2005) Une théorie du changement est une représentation schématique et synthétique de la façon dont on pense que le changement doit se produire. » (Source : MIS)

9. Crédits

Coordination et gestion du projet

Division vie de quartier – Direction du SCLSDS- Ville de Laval

Janique Letellier, Véronique Soulière, Jean-François Auger, Jean-Philippe de Champlain et Caroline Boivin

Recherche, analyse et rédaction

Caroline Boivin

Partenaires

Comité consultatif, composé d'organismes de loisirs de quartier et des représentants des divisions du SCLSDS

Services municipaux de la Ville de Laval

Frime externe consultante, Credo

Mise en page, conception graphique et révision linguistique

Caroline Boivin

Service des communications et du marketing de la Ville de Laval

Photos

Charles Briand et Simon Laroche

Production

Ville de Laval

